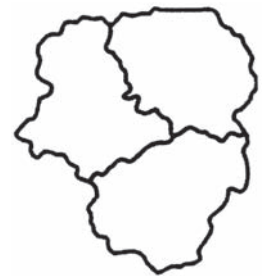


Sépultures gallo-romaines à Saint-Martin-Sainte-Catherine (Creuse)

Guy LINTZ*



RÉSUMÉ

Deux petites nécropoles découvertes fortuitement sur le territoire de la commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine ont livré trois sépultures pour l'une et une seule pour l'autre. La première nécropole comportait une urne en terre cuite déposée dans une fosse et deux coffres funéraires, renfermant, le premier une urne en verre et le second un vase Déch. 74 orné de quatre médaillons d'applique. Le mobilier métallique associé à cette dernière tombe incluait un coutelas de chasse à lame ondulée et un lot d'outils miniaturisés qui évoquent le travail de la ferme. La seconde nécropole comportait une urne en verre dans un coffre funéraire avec un lot d'outils miniaturisés rappelant ici les tâches domestiques. Ces nécropoles privées, comme d'autres découvertes sur la même commune, traduisent une richesse des habitants qui ne se retrouve pas dans les sépultures des nécropoles de *vici*.

MOTS-CLÉS

Creuse
sépulture
incinération
gallo-romain
coffre funéraire
urne en verre
céramique sigillée
céramique commune
outillage métallique miniaturisé
coutelas

À l'extrême ouest du département de la Creuse, la commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine occupe un plateau limité au nord par une vallée profonde où coule le Taurion. Avec son affluent la Bobilance, ils constituent la limite départementale entre Creuse et Haute-Vienne. À l'est, une grande partie de la limite communale s'appuie sur la Vige qui traverse la partie nord de la commune. Près d'une vingtaine de hameaux ou de villages occupent cet espace, au relief modéré, délimité par ces rivières, qui devait également être bien peuplé dans l'Antiquité car quatre nécropoles antiques, dont deux restées quasiment inédites, y sont actuellement connues. La première,

découverte au printemps 1976, comprenaient trois sépultures [fig. 1, n° 1]. La seconde, exhumée en 1989, n'en a livré qu'une seule [fig. 1, n° 2]. On peut y adjoindre des découvertes anciennes réalisées sur la commune: une sépulture gallo-romaine isolée et une petite nécropole. La tombe isolée fut découverte, vers 1886, dans la chambre du dolmen de Marlhat, situé près de la route du Theil à Sauviat, à environ 500 m au nord-est du village [fig. 1, n° 3]. Le coffre funéraire renfermait une urne en verre bleuté de grandes dimensions (30 cm de hauteur et de diamètre), de forme M.-J. 3 et quelques tessons de poterie¹. Il est possible qu'un vase en céramique sigillée estampillé

* Docteur en archéologie.

1. JANICAUD 1942, p. 255-256.

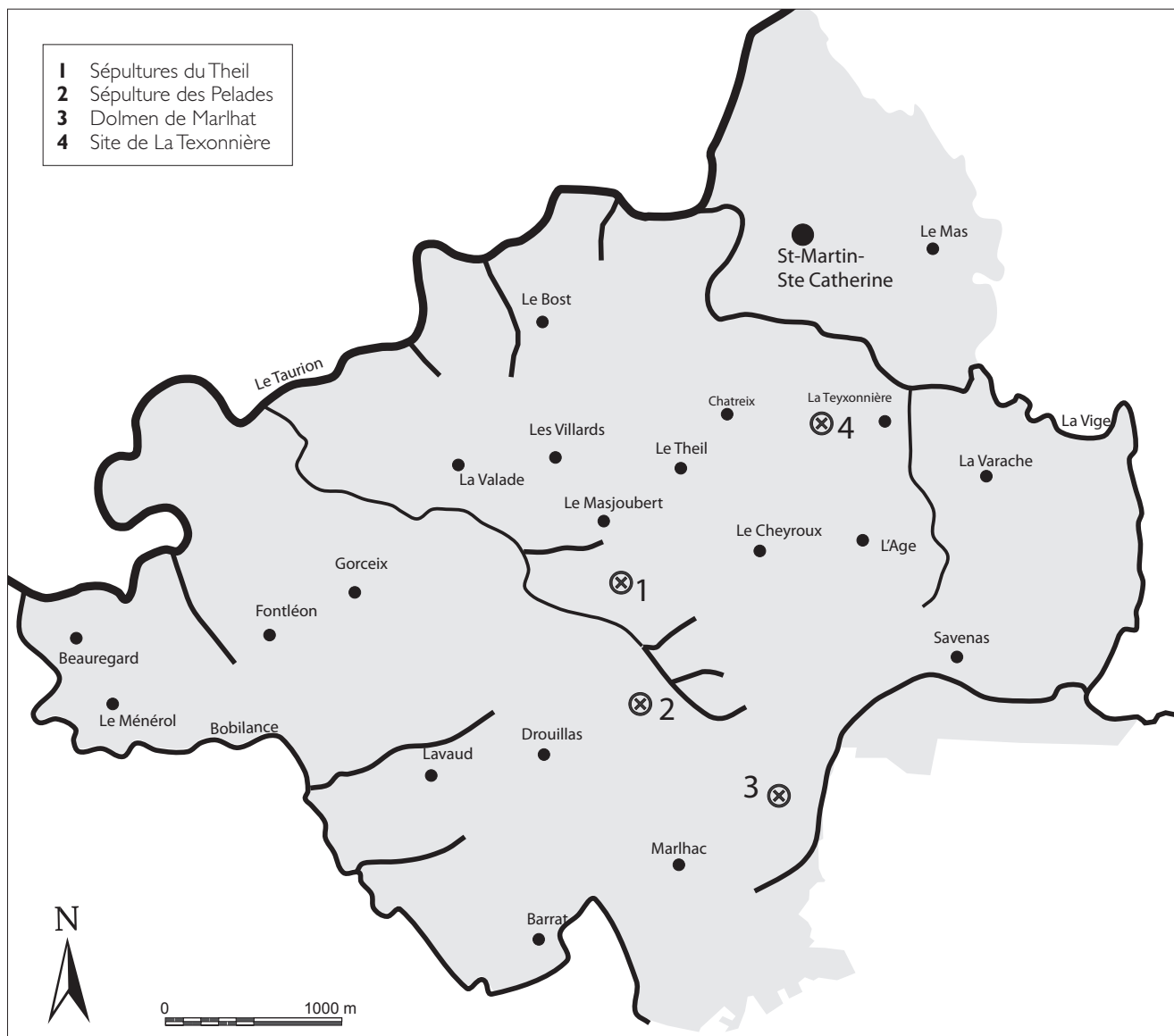


FIG. 1. – Carte de la commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine et localisation des sites (DAO: G. Lintz).

DOCCALI M provient de cette sépulture². Enfin, une petite nécropole située près du village de La Texonnière, au lieu-dit Chatreix, a livré plusieurs sépultures en coffres funéraires et en pleine terre [fig. 1, n° 4]. Trois coffres funéraires ont été mis au jour en 1907 (ou 1927)³. Tous semblent bien taillés. L'un de ces coffres renfermait un petit poignard miniaturisé déposé, avec un anneau

en argent, parmi les cendres et ossements, dans le réceptacle du coffre funéraire⁴. Une nouvelle sépulture en coffre funéraire apparemment plus grossier a été découverte en 1930 ainsi que, dans une fosse proche, trois vases contenant des ossements calcinés⁵. Les sépultures du Theil et celle de Lavaud, bien que découvertes fortuitement, sont décrites ci-après.

2. Communication dans *BSAHL*, t. XLIII, 1895, p. 744. Estampille de *Docalus*. OSWALD 1936, p. 107, mentionne ce vase. Ce potier a travaillé à Lezoux entre 120 et 150: HOFMANN s.d.

3. JANICAUD 1942, p. 256.

4. *Ibid.*, p. 262-263; MONTAIGU 1967, p. XXXIX-XXXX; LINTZ et VUAILLAT 1987, p. 181-182.

5. JANICAUD 1930, p. 647.

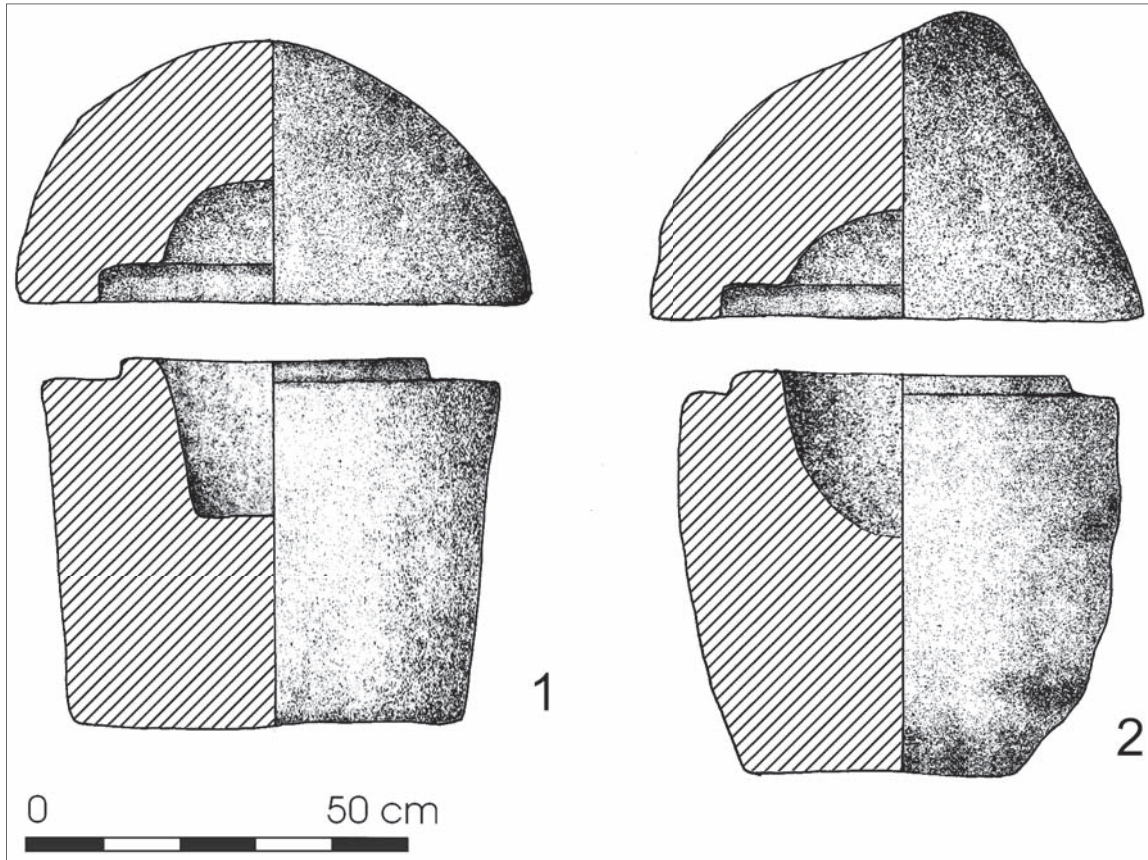


FIG. 2. – Les coffres funéraires du Boisseau (dessin: G. Lintz).

1. Les sépultures du Theil

Une petite nécropole découverte en 1976 a livré trois sépultures⁶: les deux premières, en coffres funéraires, distants de 3 m, exhumés au cours de travaux agricoles, la troisième en 1977 lors d'une fouille. Elle est située à 900 m environ au sud du village dans une parcelle dite du *Boisseau*⁷. Ce terme évoque probablement une ancienne découverte de coffre funéraire⁸ dont il ne subsiste aucun souvenir. La présence de tuiles à rebord à 200 m, marque l'emplacement de l'habitat.

1.1. LA SÉPULTURE 1

Cette sépulture en coffre funéraire renfermait une urne en terre cuite.

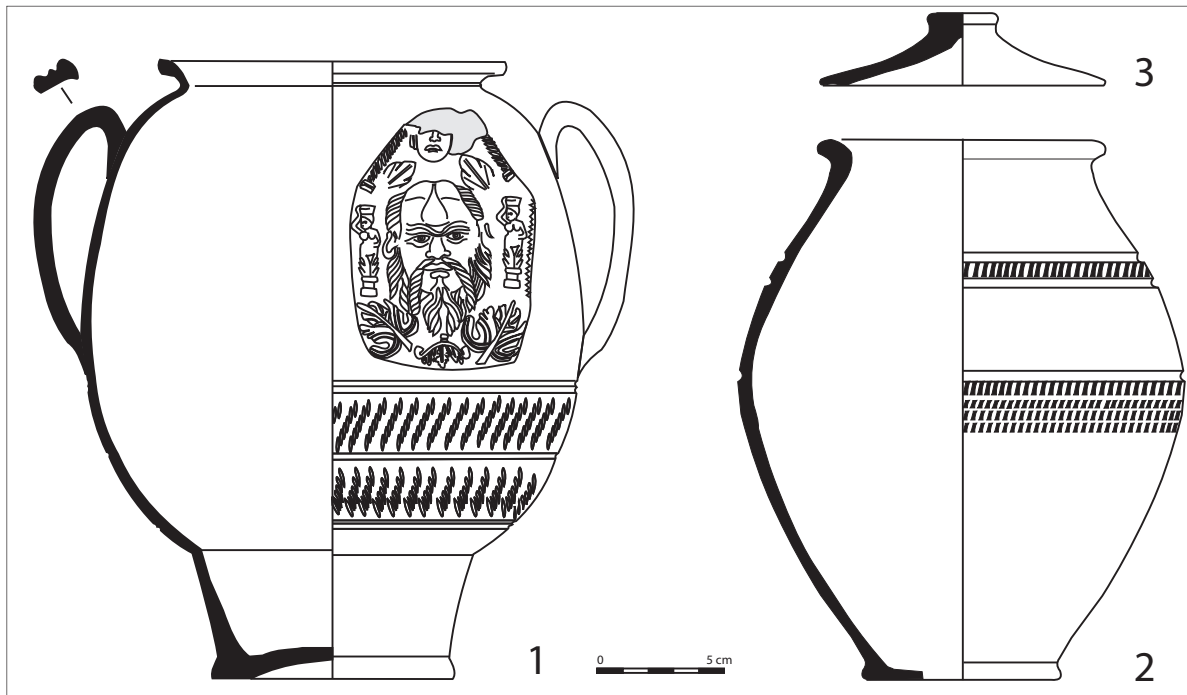
Le coffre funéraire [fig. 2]

Le socle cylindrique, bien taillé mais brisé sur un côté (diam.: 61 cm ; haut.: 45 cm), possède un réceptacle tronconique à fond plat (diam.: 27 et 20 cm ; prof.: 20 cm) limité par un bourrelet à dessus plat. Le couvercle hémisphérique (diam.: 68 cm ; haut.: 35 cm) présente, sur sa face inférieure, une feuillure complétée

6. La découverte, réalisée par M. Patrice Madrias au cours de travaux agricoles, a été signalée à Marcel Chaussade de Bourgneuf qui, plus tard, a transmis l'information à la Direction des Antiquités Historiques [actuel SRA].

7. Dans la parcelle AN 161 (section C, 3^e feuille, parcelle 1168 de l'ancien cadastre), coordonnées Lambert II: X = 539,780; Y = 2104,740.

8. Un coffre funéraire, avec son réceptacle, pouvait effectivement ressembler à un contenant qui servait surtout à mesurer les grains sous l'Ancien Régime.



▲ FIG. 3. – Les urnes en terre cuite du Boisseau (dessin: G. Lintz).

◀ FIG. 4. – Le vase Déch. 74 (cl. G. Lintz)



par un évidement central (diam.: 34 cm; prof.: 12 cm) destiné à accroître la hauteur totale du réceptacle.

L'urne cinéraire

Elle possède deux anses et porte quatre médaillons d'applique ornés⁹ [fig. 3, n° 1, et fig. 4]. La panse sphérique repose sur une base tronconique élevée, légèrement élargie au bas. Le col très court se termine par un bord évasé et épaissi à lèvre convexe. Outre les médaillons, le décor comprend deux zones guillochées couvrant la partie inférieure de la panse et limitées par des sillons (un entre les deux zones et deux en haut en bas). La pâte du vase, jaune orangé, légèrement micacée, renferme un dégraissant invisible à l'œil nu. L'argile des médaillons, de couleur jaune paille, pratiquement sans mica visible, diffère de celle du vase. Un engobe brun-noir, à reflets métalliques, recouvre la surface du vase à l'exception des médaillons où sa couleur tend vers le brun-rouge et de la base où elle s'éclaircit encore (brun-rouge clair). Alors que les médaillons ornant ce type

9. Elle appartient à la forme Déch. 74 (OSWALD 1920, n° 4, pl. LXXXIV), haut.: 24,5 cm; diam.: 20 cm; diam. de la base: 9,5 cm; diam. du col: 13,8 cm. Cette dénomination doit s'appliquer uniquement à la forme ornée. La forme lisse qui existe également a été classifiée par Ph. Bet et porte le n° 228: BET et GRAS 1999, p. 22 et fig. 2, p. 20.

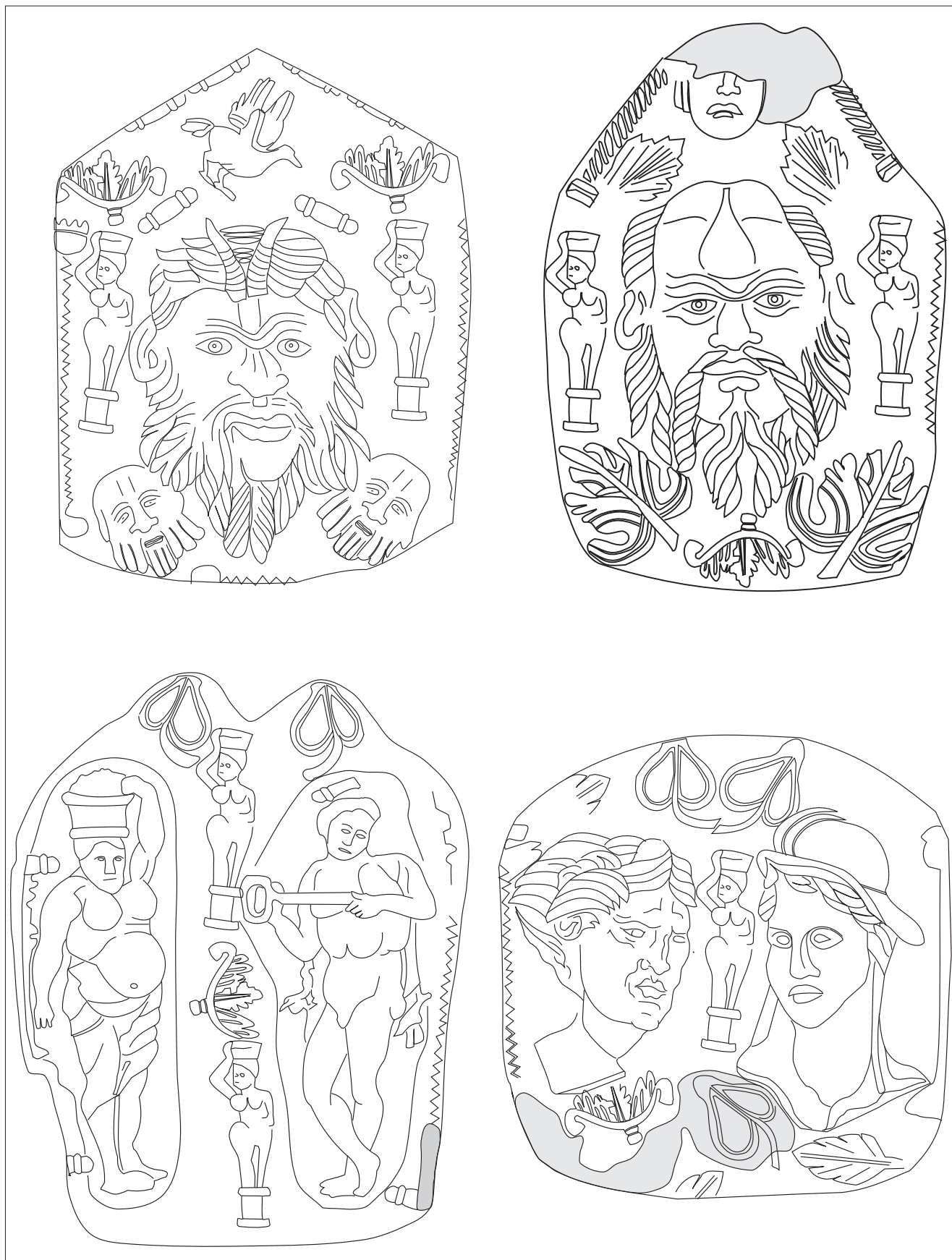


FIG. 5. – Détail des médaillons du vase Déch. 74 (dessin: G. Lintz).

de vase ne comportent généralement qu'un seul motif, ceux de Saint-Martin-Sainte-Catherine en regroupent plusieurs. Tous se présentent sous la forme d'un carré de 7 à 8 cm de côté surmonté d'un triangle bien net pour les deux premiers, un peu moins pour les deux autres. Une ligne brisée fine, partiellement effacée lors du collage, limite les côtés verticaux de chaque médaillon qui se présente de fait comme un panneau de vase moulé. Les médaillons sont décrits en tournant de gauche à droite à partir d'une anse.

Le premier, comprend, au centre, un grand **masque de pan** avec des motifs secondaires qui limitent le décor ou comblent les vides [fig. 5, n° 1]. Sur les côtés verticaux, un demi-cercle crénelé arrête la ligne brisée vers le haut. Au bas le motif utilisé, écrasé lors de la fixation du médaillon, n'est pas identifiable mais il s'agit vraisemblablement du même motif crénelé. La ligne brisée a peut-être aussi été utilisée vers le bas. Deux astragales, partiellement effacés, soulignent chaque côté du triangle supérieur. Un oiseau occupe la partie triangulaire et quatre motifs se retrouvent de part et d'autre du masque central: petits masques barbus en bas, caryatides sur les côtés, astragales et acanthe en haut.

Le motif principal du second médaillon est également un masque barbu, ici Silène [fig. 5, n° 2]. Le motif placé en haut et en bas de la ligne brisée n'est pas identifiable. Deux colonnes marquent les côtés du triangle supérieur alors qu'un masque, partiellement brisé, occupe la partie supérieure. Une acanthe orne le bas du médaillon et trois motifs encadrent le masque central: feuilles en bas, caryatides de part et d'autre du masque central et petites feuilles triangulaires en haut.

Le troisième médaillon comprend deux motifs principaux: Silène à gauche et Mercure à droite [fig. 5, n° 3]. Un astragale termine la ligne verticale brisée, en haut et en bas. Le motif qui limite la partie inférieure du médaillon, à peine perceptible, doit appartenir à une colonne. Les motifs secondaires séparent les deux personnages: caryatide

en bas, acanthe et caryatide en haut. En raison de sa hauteur, le personnage de gauche empiète sur la partie triangulaire que garnissent deux feuilles. Un petit motif (astragale ?) se trouve entre la tête de Mercure et la feuille de droite.

Deux motifs principaux ornent aussi le quatrième médaillon: deux têtes féminines, vues de trois quarts, se font face [fig. 5, n° 4]. Quatre motifs occupent la partie inférieure. Une acanthe a été partiellement effacée par la mise en place de la tête de gauche et une feuille triangulaire se trouve sous le buste de droite. La pointe d'une feuille semblable apparaît en limite inférieure et au centre du médaillon. Enfin une feuille en forme de cœur devait occuper la partie centrale à l'emplacement d'un éclat du vase. Une caryatide sépare les deux têtes. La partie supérieure du médaillon, en arc de cercle, est occupée par deux feuilles en forme de cœur dans la partie centrale et, à gauche par l'extrémité d'une feuille triangulaire.

Le décor des médaillons comprend six motifs principaux: deux masques placés au centre des médaillons sur un côté du vase et deux sujets par médaillon à l'opposé, deux personnages (Pan et Mercure) pour l'un, et deux têtes féminines pour l'autre.

Le masque du premier médaillon figure un personnage cornu et grimaçant correspondant à Pan. Les masques de Pan sont relativement fréquents. Celui-ci, proche de Déch. 109¹⁰ mais un peu plus grand, se retrouve en Grande-Bretagne à Silchester¹¹. Un masque semblable, plus petit et présentant un traitement plus schématisé de la barbe a été découvert à Lavillemichel (c. de Bessines-sur-Gartempe, Haute-Vienne) où il servait d'urne cinéraire dans une sépulture en coffre funéraire¹². Des masques identiques sont mentionnés en Grande-Bretagne, à Alchester¹³ et à York¹⁴.

Le masque de Silène du deuxième médaillon se retrouve également en Grande-Bretagne à *Verulamium* et à Wroxeter¹⁵. L'auteur le rapproche de Déch. 114¹⁶ bien qu'il en soit, en fait, très différent.

10. DÉCHELETTE 1904, p. 225 (dessin réalisé d'après un moulage du musée de Roanne).

11. SIMPSON 1957, n° 20 p. 38 et pl. XIV.

12. CHABROUX PERRIER, 1976, p. 12-14.

13. SIMPSON 1957, n° 28 p. 40 et pl. XIV.

14. *Ibid.* n° 29, p. 40 et 41 et pl. XIV.

15. SIMPSON 1973, n° 8 et 13, p. 45 et pl. IX.

16. DÉCHELETTE 1904, p. 226.

Le personnage, à gauche du troisième médaillon, représente Silène debout de trois quarts. Il tient, de la main gauche, un panier de raisins sur sa tête. Ce motif n'est pas répertorié bien que certains poinçons reprennent ce thème sous une forme très différente¹⁷. En revanche, Mercure nu qui lui fait face, jambes croisées et tenant de ses deux mains le caducée presque à l'horizontale, est bien répertorié mais avec des dimensions un peu plus réduites¹⁸. Ce poinçon, associé à la signature de *Paternus*¹⁹, doit donc être un surmoulage de celui figurant déjà sur le vase. Un motif de mêmes dimensions orne un panneau sur un vase Drag. 37 trouvé à Corbridge (Grande-Bretagne) et attribué à Quintilianus²⁰.

Les deux têtes ou bustes du quatrième médaillon se font face. La tête féminine de gauche avec les cheveux tirés en arrière ne semble pas répertoriée. La tête de droite, décrite par J. Déchelette comme celle d'un personnage viril coiffé d'une sorte de pétase à large bord, est connue à Angers sur un fragment de vase Drag. 37²¹. Une autre figure sur un tessou d'un vase de même forme conservé à Londres et attribué à Libertus²².

La *caryatide* figure en deux exemplaires sur trois des médaillons et en un seul exemplaire sur le quatrième. Par ses dimensions et sa forme générale, elle est proche de deux poinçons répertoriés par Oswald²³ sans toutefois pouvoir être assimilée à l'un ou à l'autre. Un motif légèrement différent, mentionné sur un fragment de moule conservé au musée des Antiquités nationales correspond parfaitement à celui de cette urne²⁴. Ce moule appartient à une série étudiée par C. Bémont qui évoque la possibilité de rattacher ce motif au

répertoire de Iullicus I car, à deux reprises, il se trouve associé à des poinçons utilisés exclusivement par ce potier²⁵. Deux petits *masques barbés*, au bas du médaillon n° 1 (D 671 et O 1269)²⁶ figurent au répertoire de Libertus et Butrio dans le premier quart du I^{er} siècle. Ce poinçon se retrouve également dans le groupe de moules GM 33 de la collection Plicque²⁷.

L'*oiseau* volant vers la droite n'est représenté qu'une fois sur le vase, en haut du médaillon n° 1. Ce poinçon (O. 2316) a été utilisé par différents potiers de Lezoux durant la période de Trajan à Antonin²⁸.

La *feuille d'acanthé* représentée deux fois dans la partie supérieure du médaillon 1 se retrouve à la base du médaillon 2, entre les deux personnages du médaillon 3 et sous la tête de gauche du médaillon 4. Ce sujet est abondamment repris dans les décors de céramique sigillée. Le poinçon (K 11) utilisé ici, figure au répertoire de plusieurs potiers de Lezoux durant la plus grande partie du II^e siècle²⁹.

La *cloche denticulée* n'est visible que sur le médaillon n° 1 où elle apparaît au-dessus de la ligne verticale brisée de gauche. Un motif semblable a pu exister à droite et être effacé lors du collage du médaillon sur le vase. Ce motif appartient exclusivement au répertoire de Iuliccus I³⁰.

L'*astragale*, surtout présente sur le médaillon 1, deux fois au-dessus du masque de Pan, quatre fois en ligne, pour marquer sa partie supérieure, ne se retrouve que sur le médaillon n° 3, en limite supérieure et inférieure des lignes brisées latérales. Ce motif, très commun, n'est pas facile à identifier. Par ses dimensions et ses proportions, il semble toutefois correspondre à R 7³¹. Toutefois ce dernier

17. Par exemple O. 591, O. 592, O. 599 en ce qui concerne les ateliers du Centre de la Gaule. OSWALD 1936, p. 53.

18. DÉCHELETTE 1904, n° 293, p. 52, et OSWALD 1936, n° 520, p. 52.

19. Il s'agit de Paternus II, potier de Lezoux, dont la période d'activité se situe entre 160 et 180: ROGERS 1999, p. 187-190.

20. STANFIELD et SIMPSON 1990, pl. 70, n° 21 et p. 186-190. La période de production de Quintilianus se situe entre 125 et 150.

21. DÉCHELETTE 1904, n° 662, p. 110.

22. OSWALD 1936, n° 1228, p. 89, et STANFIELD et SIMPSON 1990, pl. 53, n° 625. Libertus a travaillé à Lezoux entre 100 et 120.

23. O. 1204 attribué à Iuliccus I, potier de Lezoux, et O. 1200 connu plus tardivement à Reinzabern: OSWALD 1936, p. 88.

24. Fragment de moule PM 220. BÉMONT 1977, fig. 43, n° 11.

25. BÉMONT 1977, p. 130.

26. DÉCHELETTE 1904, p. 111; OSWALD 1936, p. 90.

27. BÉMONT 1977, p. 128-133.

28. OSWALD 1936, p. 146. Il figure au répertoire de Libertus, Butrio, Iuliccus I, Albuçius, Servus II, Sacer (II) et Mercator II. On le trouve également au répertoire de Paternus II: ROGERS 1999, p. 189.

29. ROGERS 1975, K 11, p. 137 (Quintilianus, Avitus, Birrantus, Ioenalis, Paterclus, Secundinus I et P 17).

30. *Ibid.*, U 52, p. 178.

31. *Ibid.*, p. 166. Ce motif est utilisé par Quintilianus, Aunus, Censorinus, Florianus, Ianuaris II, Iuliccus, Mammius, et Rentus.

motif qui possède des extrémités identiques à ici l'une d'elle nettement plus petite, peut-être à cause d'un accident survenu au poinçon ?

Les feuilles disposées aux angles inférieurs du médaillon 2 sont légèrement déformées par l'impression du masque central et par le collage du médaillon sur le vase, mais son identification ne présente aucune difficulté³². Toutefois l'utilisation de ce motif par Caratillus pose problème car l'activité de ce dernier se situe à l'extrême fin du II^e siècle et au début du III^e siècle³³.

La feuille triangulaire imprimée en haut du masque du deuxième médaillon, partiellement sans doute, n'est pas identifiée avec certitude. Bien que la base soit absente, elle présente de fortes analogies avec le motif H 165³⁴.

Le masque féminin vu de face, situé au sommet du médaillon n° 2, bien que partiellement brisé, peut-être identifié. Il correspond à une ménade répertoriée par Déchelette et par Oswald³⁵. Ce poinçon se retrouve également dans le groupe de moules GM 33 de la collection Plicque³⁶.

Deux colonnes marquent la limite de la partie triangulaire du médaillon 2. Bien qu'incomplètes, elles correspondent au motif P 37³⁷.

Deux feuilles cordiformes opposées ornent la partie supérieure des deux derniers médaillons. Une autre devait combler l'espace sous le buste de droite du dernier médaillon. Les deux feuilles opposées ne sont pas absolument identiques et ne sont pas identifiées avec certitude. Par leur forme générale, elles ressemblent à J 60, J 68 ou J 80³⁸ mais c'est cette dernière qui semble la plus proche.

La feuille triangulaire placée en bas et à droite du quatrième médaillon correspond au motif H 104 qui appartient au répertoire de Iuliclus³⁹.

La vingtaine de motifs identifiés figurent au répertoire d'au moins vingt-cinq potiers de Lezoux qui ont œuvré au cours du II^e siècle. Toutefois,

	Masque féminin O 1275	Petit masque de Silène O 1268	Tête féminine 1228	Feuille H 65	Oiseau O 1316	Cloche denticulée U 52	Feuille triangulaire H 104	Caratiade	Astragale R 7	Acanthe K 11	Colonne P 37	Mercure O 520	Feuille H 48	Feuille cordiforme J 80
Igotacus 100-120	●													
Ioenalis 100-120										●				
Avitus 100-125										●				
Libertus 100-120	●	●			●									
Butrio 120-145	●			●	●									
Rentus 120-140									●					
Sacer 125-145					●									
Quintilianus 125-150									●	●	●	●		
Iuliclus 125-150					●	●	●	●	●					
Ianuaris I 125-150									●					
Birrantus II 130-150										●				
Secundinus I 130-150										●				
Codollus 130-150				●										
Maccius 140-150				●										
P 17 140-160										●				
Aunus 140-160									●					
Atenicus 140-160	●													
Albucius 145-170					●									
Paternus II 160-180					●							●		
Mercator II 160-180					●									
Servus II 160-180					●									
Censorinus 160-180									●					
Mammius 160-200									●					
P 22 160-180				●										
Caratillus 180-220													●	
Iustus 180-200														●
Bannus 180-200	●													

FIG. 6. – Tableau des potiers qui ont utilisé les poinçons figurant sur l'urne (G. Lintz).

quatre des motifs principaux ne correspondent à aucun potier: le grand masque de Pan, le masque de Silène, Silène debout et le buste féminin tourné vers la gauche. Le tableau [fig. 6] en donne une synthèse en croisant les motifs utilisés sur le vase et les potiers susceptibles de les avoir employés. Il fait apparaître plusieurs cas de figure.

32. *Ibid.*, H 48, p. 109. Cette feuille se trouve au Musée des Antiquités Nationales sur un vase d'un potier inconnu et sur un tesson signé de Caratillus.

33. ROGERS 1999, p. 85.

34. ROGERS 1975, p. 114. Ce motif figure sur un vase d'un potier inconnu au Musée des Antiquités Nationales et sur des vases attribués à Butrio, Condollus, Maccius et P 22.

35. DÉCHELETTE 1904, n° 678, p. 112, et OSWALD 1936, n° 1275, p. 89. Selon cet auteur, ce motif a été utilisé par Atenicus et Doeccus. Toutefois, ROGERS 1999, p. 118, ne mentionne pas ce poinçon dans le répertoire de Doeccus. En revanche, il le cite pour Bannus (*ibid.*, p. 64), d'après un tesson publié par STANFIELD et SIMPSON 1990, pl. 140, n° 11.

36. BÉMONT 1977, p. 128-133. Ce fragment de vase appartient également à GM 33.

37. ROGERS 1975, p. 151. Ce motif a été utilisé par Quintilianus entre 125 et 150.

38. ROGERS 1975, p. 127-128. La feuille J 80 figure sur un moule de vase hémisphérique conservé au musée de Rochechouart qui porte la signature de Iustus, potier de Lezoux vers 180-200.

39. *Ibid.*, p. 112.

Souvent, un motif figure au répertoire de plusieurs potiers qui se sont succédé sur une longue période sans qu'il y ait nécessairement un lien entre eux; c'est le cas par exemple de l'oiseau 1316, de l'astragale R 7 ou de l'acanthé K 11.

À l'inverse, un motif peut, en l'état actuel des connaissances, n'avoir été employé que par un seul potier. Les potiers qui n'ont employé qu'un seul des poinçons utilisés sur le vase, comme Igocatus avec le masque O 1275, Caratillus avec H 48 ou encore Iustus avec la feuille J 80, peuvent difficilement être les auteurs du décor. Lorsque au contraire, un potier a utilisé plusieurs des motifs du décor, il peut avoir réalisé le vase. Dans le cas présent, cinq potiers ont utilisé au moins deux motifs, dont Paternus II, mais le poinçon de Mercure qui lui est attribué étant plus petit, il ne peut correspondre à ce vase. Parmi les autres, Libertus et Butrio ont utilisé trois poinçons chacun, dont deux leur sont communs. La tête féminine O 1328 est spécifique à Libertus et la feuille H 165 à Butrio. Codolus et Maccius qui ont aussi employé cette dernière sont *a priori* étrangers à la fabrication du vase. En revanche, huit motifs figurent au répertoire de deux autres potiers: Quintilianus et Iuliccus I.

Selon toute vraisemblance, ce vase sort donc de l'atelier de l'un de ces deux potiers. Par ailleurs, nous savons que Quintilianus a eu plusieurs associés et qu'Iuliccus est très proche de ce dernier⁴⁰. Il paraît donc logique qu'ils aient pu mettre leurs poinçons en commun pour orner ce vase. Il reste à établir le lien avec Libertus et Butrio. Libertus a créé de nombreux poinçons représentant des masques ou des têtes de personnage⁴¹. Butrio a utilisé vingt-sept poinçons de Libertus et beaucoup d'entre eux furent copiés par d'autres potiers⁴². Parmi les quarante-trois motifs utilisés par Iuliccus I, huit figurent également au répertoire de Butrio, ce qui permet d'envisager un rapport entre ces deux potiers. Il paraît donc possible de proposer Iuliccus I comme l'auteur de ce vase entre 125 et 150 de notre ère.

Le mobilier céramique

Il n'a pas été recueilli de façon exhaustive, en particulier pour ce qui concerne la céramique représentée par quatorze tessons dont un fragment d'assiette, un autre de tripode et un fond de pot à base annulaire. Les autres tessons appartiennent à des vases différents parmi lesquels se trouvaient un fragment de décor à la barbotine et deux fragments guillochés.

Le mobilier métallique

Abondant, il comprend des objets usuels et des objets miniaturisés.

Une **bague en fer**, dont l'anneau est partiellement brisé, se trouvait dans l'urne, parmi les ossements calcinés [fig. 7, n° 1]. La face supérieure oblongue, large de 11 mm, longue de 26 mm, présente une cavité ovalaire, de 13 mm sur 8 mm, destinée à recevoir une intaille qui n'a pas été retrouvée. Plusieurs bagues semblables sont connues dans la nécropole de Pontarion⁴³.

Un **coutelas** à lame ondulée, long de 37 cm, forgé d'une seule pièce, possède un dos convexe [fig. 7, n° 2]. La soie située dans le prolongement du dos de la lame, longue de 10,7 cm, se termine par un bouton forgé qui retient un disque pouvant faire office de pommeau. Ce type de coutelas, dont on connaît une douzaine d'exemplaires retrouvés dans des sépultures du Limousin, servait pour la chasse⁴⁴. Outre les coutelas, les sépultures gallo-romaines du Limousin ont livré de nombreux témoins de cette activité⁴⁵.

Un fragment d'entrée de **serrure** circulaire de 12,5 cm de diamètre présente un passage en Z [fig. 7, n° 3]. Ce type d'objet, peu fréquent dans les sépultures possède généralement une entrée en L⁴⁶. Toutefois, une sépulture de Bessines-sur-Gartempe a livré une entrée de 13,5 cm de diamètre avec un passage en Z. Cette forme permet de manœuvrer une clé à pannetons coudés à l'équerre⁴⁷.

40. ROGERS 1999, p. 148.

41. STANFIELD et SIMPSON 1990, p. 106.

42. *Ibid.*

43. Cinq des douze bagues recensées appartiennent à ce type: LINTZ 2001, p. 255, 290, 298, 324 et 344; GUIRAUD 2001, p. 205-208.

44. LINTZ et VUAILLAT 1988, p. 172-174.

45. LINTZ 2004, p. 331-342.

46. LINTZ 2001, p. 67.

47. LINTZ 1991, p. 74 et fig. 13, n° 1; TOUVENIN 1977, p. 371-375.

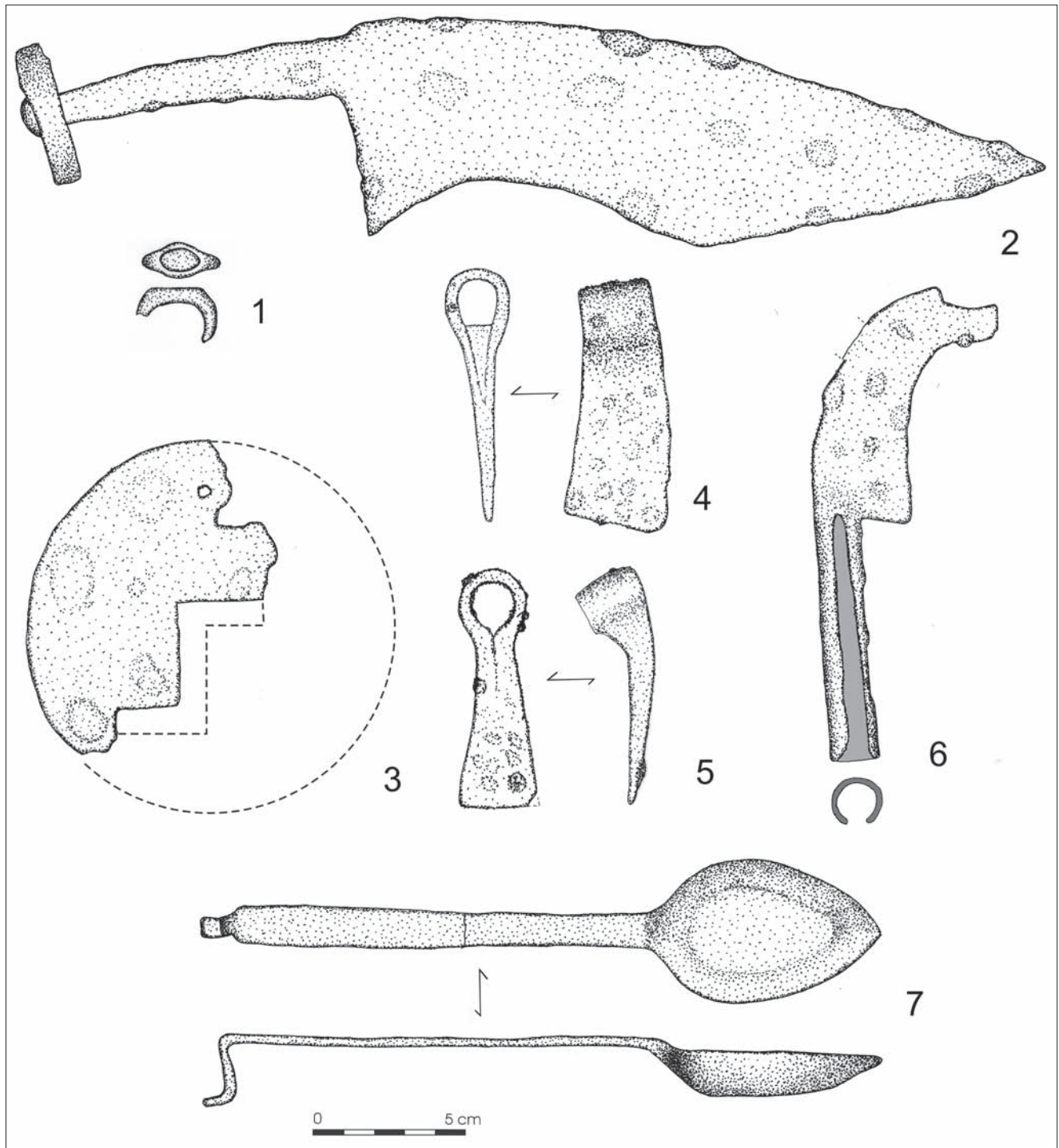


FIG. 7. – L'outillage métallique de la sépulture n° 1 du Boisseau (dessin: G. Lintz)

Une **hache** miniature, également forgée en enroulant une lame de fer autour d'un mandrin, mesure 8,5 cm [fig. 7, n° 4]. La section triangulaire de la lame a été obtenue

en insérant un coin en fer au niveau du trou d'emmanchement. Cet outil, miniaturisé ou non, figure également dans quelques sépultures du Limousin⁴⁸.

48. *Ibid.*, p. 63.

Une **houe** miniaturisée, longue de 8 cm a été forgée en enroulant une tige de fer autour d'un mandrin pour former le passage du manche [fig. 7, n° 5]. Les deux parties, soudées puis aplaties, forment une lame trapézoïdale. Quelques outils similaires proviennent de sépultures⁴⁹.

Une **serpe** (ou émondoir), également miniaturisée, mesure 15,5 cm. La lame terminée en crochet porte un ergot (brisé) sur le dos [fig. 7, n° 6]. Une douille permettait de fixer un long manche nécessaire pour émonder les arbres. Un trousseau d'objets miniaturisés découvert à Pontarion, contenait un outil identique. Une sépulture de Reillac (c. de Savennes, Creuse) a livré un exemplaire de taille normale qui mesure 38 cm⁵⁰.

Une **poêle à frire** miniaturisée, avec son manche terminé par un col de cygne permettant de la poser à plat, mesure 22,5 cm, dont 7 cm pour le cuilleron cordiforme aux parois obliques se raccordant à un fond plat [fig. 7, n° 7]. Avec de telles dimensions, ces poêles sont parfois confondues avec des cuillères. Elles figurent assez souvent dans les sépultures, qu'elles soient miniaturisées ou non. Les exemplaires usuels peuvent posséder un manche fixe ou pliant. Dans ce cas, le cuilleron mesure 13 à 14 cm et la longueur du manche se situe autour de 50 cm⁵¹.

Parmi les débris de fer, se trouvaient aussi un fragment d'aiguille (?) dont la longueur dépassait 12 cm, un morceau de charnière, un clou de 6 cm et trois fragments informes.

1.2. LA SÉPULTURE 2

Cette sépulture comportait une urne cinéraire en verre placée dans un coffre funéraire dont le couvercle dépassait du sol.

Le coffre funéraire [fig. n° 2]

Lesoclecylindrique, aux parois légèrement convexes, un peu plus étroit à la base (diam.: 57 cm; haut.: 50 cm), possède un réceptacle tronconique à fond concave (diam.: 30 cm; prof.: 21 cm) limité

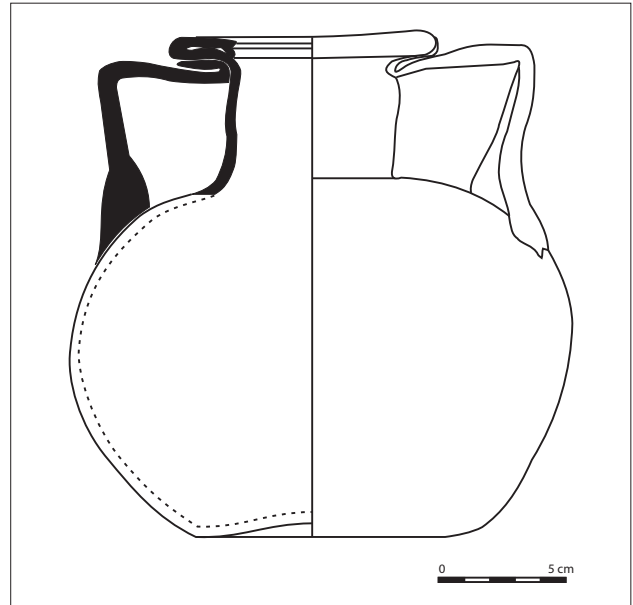


FIG. 8. – Coupe et profil de l'urne en verre du Boisseau (dessin: G. Lintz).

par un bourrelet à dessus plat. Le couvercle irrégulier, légèrement conique (diam.: 63 cm; haut.: 40 cm) présente, sur sa face inférieure, une feullure complétée par un évidement central (diam.: 30 cm; prof.: 3 cm).

L'urne en verre

De forme Morin-Jean 3⁵², elle possède une panse légèrement dissymétrique avec une base concave [fig. 8]. Le col vertical se termine par une lèvre ourlée à l'intérieur, puis aplatie, avec l'extrémité de la paraison bifide. Deux anses nervurées, coudées à angle droit, s'attachent sur le haut de la panse et sur le haut du col. Les anses, larges et épaisses à l'attache sur la panse, possèdent vingt-cinq nervures pour l'une et vingt-huit pour l'autre. La couleur du verre, d'un bleu très clair avec peu de bulles pour l'urne, diffère de celui des anses, plus foncé avec davantage de bulles. L'urne a subi un arrachage partiel de la partie supérieure de la

49. *Ibid.*, p. 63-64.

50. LINTZ 2001, p. 64.

51. LINTZ 1987, p. 20-21; LINTZ 2001, p. 60.

52. MORIN-JEAN 1913, forme 3.

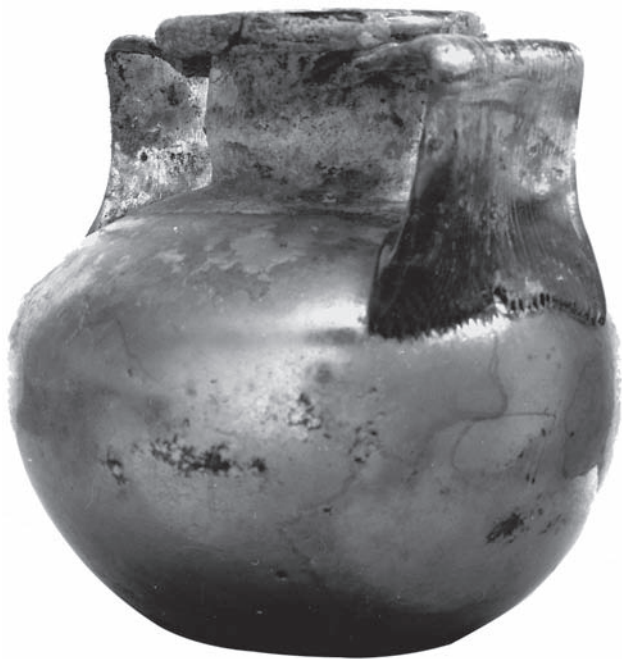


FIG. 9. – L'urne en verre du Boisseau (cl. G. Lintz).

lèvre sur les trois quarts de sa périphérie et le verre est fortement irisé [fig. 9].

Le mobilier

Il se réduit à une monnaie et à quelques tessons de céramiques extrêmement fragmentés. La monnaie très usée porte, au droit, la tête de Nerva laurée à droite, avec un fragment de légende [...] *AVG GERM*[...] ⁵³. Les tessons de céramique appartiennent à deux formes en céramique sigillée (un fragment de bol Drag. 37 et un fragment de bol à collerette) et six formes en céramique commune (une assiette, un tripode, un vase ovoïde et trois bouteilles).

1.3. LA SÉPULTURE 3

Cette sépulture, mise au jour lors d'un sondage de vérification réalisé en 1977 par Marcel Chaus-

sade, ne comporte qu'une urne en terre cuite, fermée par un couvercle et placée à même la terre.

L'urne cinéraire [fig. 3, n° 2]

C'est un pot de forme elliptique étirée avec une encolure rentrante concave, un rebord en rouleau et une lèvre ronde. Il possède une base étirée puis élargie avec une assise plane. La céramique tournée avec une surface lissée, possède une pâte de couleur jaunâtre, grise en surface qui renferme des inclusions moyennes (quartz irrégulier et mica). Deux zones impressionnées à la molette ornent le milieu et le haut de la panse (haut.: 23 cm.; diam. max.: 18,5 cm). Cette forme, connue à Crozant (Creuse) dans une sépulture non datée⁵⁴, se retrouve à Roanne au II^e siècle⁵⁵ et à Lisieux dans la seconde moitié du II^e siècle⁵⁶.

Un couvercle tourné aux parois divergentes rectilignes la fermait [fig. 3, n° 3]. Il présente une lèvre ronde et un bouton de préhension simplement élargi. La pâte de couleur noire, jaunâtre en surface, renferme des inclusions très grossières (quartz irrégulier et mica) surface brute (haut.: 3 cm; diam.: 11 cm).

L'urne de la sépulture 1 constitue une pièce remarquable. D'une part, elle appartient à une forme peu répandue, en tout cas rarement signalée et, d'autre part, le décor qu'elle comporte, plus élaboré que la majorité de ceux qui ont été retrouvés sur des vases similaires, permet d'identifier le ou les potiers qui en sont à l'origine. Essentiellement produite dans le deuxième quart du II^e siècle de notre ère dans les ateliers de Lezoux, cette forme n'a guère été signalée. Seule la Grande-Bretagne a fait l'objet d'un inventaire systématique déjà ancien⁵⁷. Quelques vases de ce type sont connus en Limou-

53. Selon toute vraisemblance, il s'agit d'un as de Nerva frappé au plus tôt en 97 où il prend le titre de Germanicus ou en 98, peut-être MATTINGLY et SYDENAM, *RIC*, vol. II, n° 106.

54. Musée de Guéret, inv. 193. LINTZ 1985, p. 139 et p. 146, n° 6. Il n'est toutefois pas certain que cette urne provienne de Crozant car elle ne correspond pas aux céramiques décrites dans les dons au musée, 1932, p. 371.

55. PONCET 1967, pl. 5 c.

56. DE BOUARD 1966, p. 259, fig. 3 et 4.

57. SIMPSON 1957 et 1973.

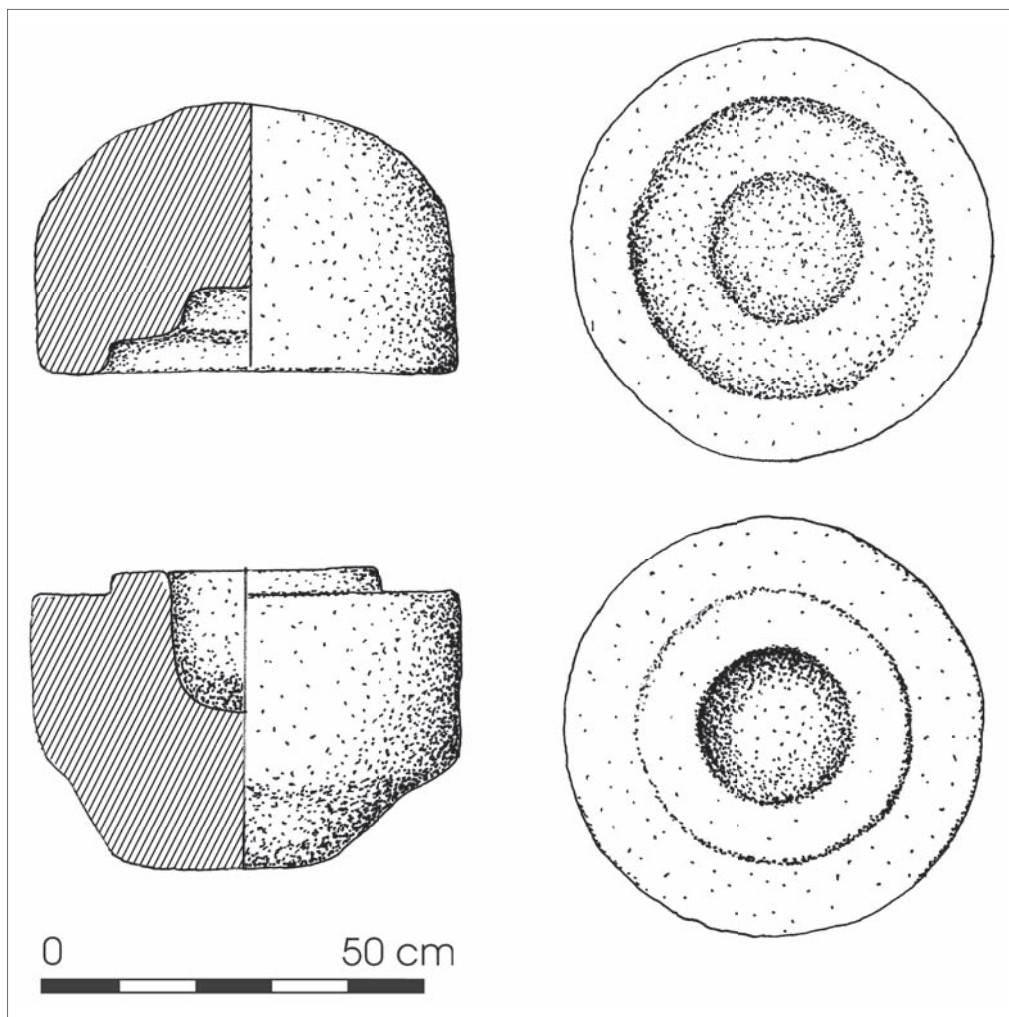


FIG. 10. – Le coffre funéraire de Lavaud (dessin: G. Lintz).

sin, à Saint-Priest-sous-Aixe⁵⁸, Saint-Moreil⁵⁹, Bessines⁶⁰ et Pontarion⁶¹. À l'exception de celui de Saint-Priest-sous-Aixe, découvert sur un site de *villa*, les autres proviennent de sépultures avec coffre funéraire à Saint-Moreil et à Bessines et en fosse en pleine terre à Pontarion. Le décor de relief d'applique ne comportant généralement qu'un seul motif par médaillon, le vase de Saint-Martin-Sainte-Catherine présente donc un intérêt tout particulier en raison de ses médaillons construits comme un panneau

de vase moulé permettant d'identifier le ou les potiers qui l'ont fabriqué. Le mobilier métallique, et en particulier l'émondoir ou la houe, évoque une tombe masculine, ce que confirme la présence d'un coutelas de chasse.

La chronologie de la nécropole se situe dans le II^e siècle. La tombe n° 3, constituée par une urne en pleine terre doit être la plus ancienne. À Pontarion, les fosses en pleine terre avec urne précèdent les sépultures avec coffre funéraire⁶². Ces derniers ne semblent apparaître que dans le dernier tiers du

58. Deux médaillons subsistent. Les reliefs ovales comportent chacun un personnage: PERRIER 1952, p. 35-42.

59. Les médaillons comprennent des personnages ou des chevaux: PERRIER 1954, I, p. 299.

60. Le médaillon complet représente un masque de silène et deux autres des masques incomplets: CHABROUX et PERRIER 1976, p. 12-14.

61. Les deux motifs, coquille et lion courant à droite, sont reproduits de chaque côté du vase par rapport aux anses: LINTZ 2001, p. 98 et 340.

62. *Ibid.*, p. 38-39.

II^e siècle. La présence de l'urne en terre cuite ne contredit pas une date qui se situe vers le milieu du II^e siècle. Les deux autres sépultures, en coffre funéraire, peuvent appartenir au dernier tiers du II^e siècle. En se référant à la chronologie des potiers, l'urne de la sépulture n° 1 aurait été fabriquée avant le milieu du II^e siècle. Toutefois rien ne s'oppose à la réutilisation d'une céramique comme urne quelques décennies après sa fabrication. À titre d'exemple, en Corrèze, un vase calice augustéen servait d'urne cinéraire dans une tombe en coffre funéraire bien datée de la seconde moitié du II^e siècle par la céramique sigillée présente dans le résidu de la crémation⁶³. La présence du sesterce de Nerva dans la sépulture n° 2 n'est pas significative en raison de l'usure prononcée de cette monnaie.

2. La sépulture des Pelades

Au cours d'un labour, à l'automne 1989, M. Pèjout demeurant à Lavaud, mettait au jour une sépulture en coffre funéraire avec une urne en verre dans une parcelle située à 1 500 m au nord-est du village de Lavaud⁶⁴. Auparavant, le terrain, légèrement en pente vers le nord, était un bois de feuillus.

Le coffre funéraire [fig. 10]

Le socle cylindrique parfaitement taillé (diam. : 57 cm ; haut. : 37 cm), possède un réceptacle cylindrique à fond légèrement concave (diam. : 21 cm ; prof. : 18 cm) limité par un bourrelet à dessus plat. Le couvercle de forme cylindro-sphérique (diam. : 57 cm ; haut. : 35 cm) présente, sur sa face inférieure, une feuillure complétée par un évidement central (diam. : 20 cm ; prof. : 8 cm) qui augmente la hauteur du réceptacle. Une trace de matière rosée subsistant dans la feuillure évoque la présence d'un mortier de tuileau destiné à fixer le couvercle sur le socle tout en renforçant l'étanchéité. Le coffre funéraire reposait sur trois blocs de quartz comparables à ceux qui se trouvaient dans le champ, dans une fosse de 80 cm de diamètre et 70 cm de profon-

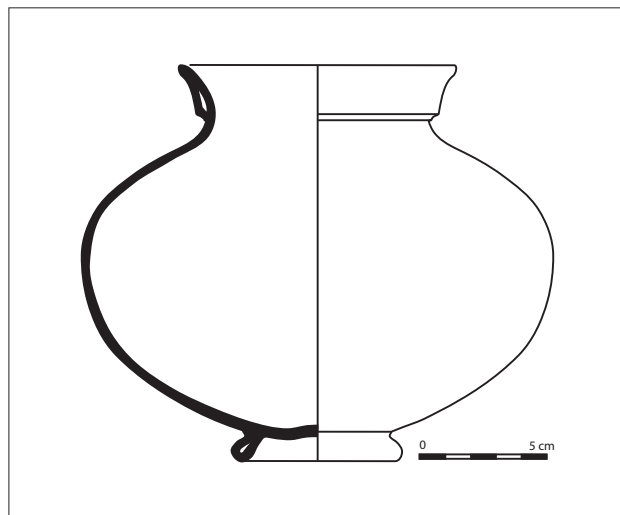


FIG. 11. – Coupe et profil de l'urne en verre de Lavaud (dessin : G. Lintz).

deur. Par conséquent, le coffre qui mesure 72 cm de haut affleurerait la surface du sol.

L'urne cinéraire

L'urne en verre, de forme Morin-Jean 5⁶⁵ possède une panse régulière, en forme de sphère aplatie, légèrement concave à la base, terminée par un bord ourlé vers l'extérieur formant bandeau [fig. 11]. La base annulaire rapportée s'évase un peu. Le verre, de couleur verdâtre, très légèrement bleuté n'inclut presque pas de bulles. Parmi les ossements calcinés se trouvaient quelques ossements d'oiseau de taille moyenne pouvant appartenir à un poulet⁶⁶.

Le mobilier

Le mobilier comporte deux épingles à cheveux, un lot d'objets miniaturisés en fer placés en offrande sur l'urne cinéraire, et quelques tessons de céramique retrouvés parmi les restes du bûcher concentrés à l'est du coffre funéraire.

Les épingles à cheveux

Deux fragments en os se trouvaient parmi les ossements calcinés. Le premier fragment, conservé

63. LOMBARD 1980, p. 35-39.

64. Parcelle AY 112, dite *Les Pelades*, cordonnées Lambert II : X = 540,050 ; Y = 2104,000.

65. MORIN-JEAN 1913, forme 5. Cette forme n'est pas exactement reprise par C. Isings qui distingue une forme 67c avec une panse côtelée et une base non rapportée et une forme 94 plus sans le bord ourlé : ISINGS 1957, p. 88 et 111.

66. Identification par Chr. Vallet en 1990.

sur 25 mm, comporte une tête pyramidale située à l'extrémité d'une tige ronde dont le diamètre diminue rapidement vers la pointe. Le second fragment, long de 55 mm, nettement plus gros que le précédent, suggère la présence de deux épingles. Les épingles à cheveux sont assez rares dans les sépultures. La nécropole de Pontarion en a livré trois certaines et six fragments. La sépulture n° 3 en renfermait deux exemplaires dont un avec une tête pyramidale⁶⁷. Ces objets évoquent une sépulture féminine.

Le mobilier métallique

Un **couteau** long de 13,6 cm possède une lame triangulaire avec un dos rectiligne et un tranchant très légèrement courbe [fig. 12, n° 1]. L'axe du manche se situe près de celui du dos de la lame. Sa forme rappelle celle du couteau de la sépulture 83 de Pontarion⁶⁸.

Une **hache** longue de 7,2 cm est formée d'une plaque de fer repliée autour d'un mandrin pour ménager l'emplacement du manche puis martelée pour les souder et former la lame du tranchant [fig. 12, n° 2]. Cet objet ne diffère de celui de la sépulture 1 du Theil que par l'absence du coin en fer placé entre les deux parties repliées⁶⁹.

Un **trépied** de foyer possède certaines parties à peine corrodées alors que d'autres sont complètement rongées par l'oxyde, en particulier un des pieds [fig. 12, n° 3]. Cet objet a été façonné à partir de trois tiges de fer de section rectangulaire (0,7 cm sur 0,3 cm) repliées aux extrémités et soudées ensuite par martelage à chaud (longueur des côtés : 10 à 10,8 cm ; hauteur : 4,6 cm). Cet objet, rarement signalé, servait à poser un récipient sur un foyer de façon à ce qu'il ne repose pas directement sur les braises. Un exemplaire, également miniaturisé, provient d'une sépulture de Pontarion⁷⁰. Un autre, de taille normale, découvert à Rouen dans un contexte de la première moitié du III^e siècle, mesure 31 cm de côté⁷¹.

Une **pelle** de foyer trapézoïdale, brisée en trois fragments, mesure près de 14 cm avec le manche [fig. 12, n° 4]. Ce dernier, de section carrée ne semble pas torsadé comme c'est généralement le cas pour ce type d'objets. Son extrémité s'élargit en forme de feuille lancéolée et se termine par un appendice triangulaire. Cet accessoire se retrouve assez fréquemment dans les sépultures du Limousin. La nécropole de Pontarion en a livré trois spécimens miniaturisés⁷² et quelques sépultures de Creuse refermaient des exemplaires fonctionnels mesurant près de 50 cm de long⁷³. Un exemplaire mis au jour à Entrain atteignait même 82 cm⁷⁴.

Une **poêle à frire** de 20,5 cm formée d'un cuilleron ovalaire (long. : 57 mm ; larg. 35 mm) aux parois obliques se raccordant sur un fond plat⁷⁵. Le manche de section rectangulaire se termine par un appendice en col de cygne incomplet. Il était plié, probablement pour qu'il puisse loger dans le réceptacle [fig. 12, n° 5].

La céramique

Le mobilier céramique se réduit à quelques tessons érodés associés au résidu de la crémation dont une partie seulement a été déposée dans la fosse. Il comprend quelques tessons de céramique sigillée et de la céramique commune. Ce sont :

- un tesson de tasse tronconique à bord retombant (Drag. 46) de 9,5 cm de diamètre maximum ;
- un tesson de tasse tronconique sans bord (Drag. 33) de 10 cm de diamètre maximum ;
- une base annulaire appartenant vraisemblablement à l'une ou l'autre de ces deux tasses ;
- deux coupelles à parois très évasées et bandeau vertical, l'une façonnée dans une pâte jaune paille sans mica apparent (diam. : 14 cm), l'autre dans une pâte couleur brique avec mica, revêtue d'une couverte brun-rouge (diam. : 10 cm). Cette forme se retrouve fréquemment dans les

67. LINTZ 2001, p. 244

68. De dimensions normales, il mesure 25 cm. *Ibid.*, p. 286 (et 58-59 pour l'étude sur les couteaux dans les sépultures).

69. Voir *supra*, l'exemplaire du Theil.

70. *Ibid.*, sépulture 68, p. 277-279 et p. 59.

71. HALBOUT *et alii* 1987, n° 105, p. 183.

72. LINTZ 2001 : sépulture 68, p. 277-279 ; sépulture 150, p. 328-329 ; sépulture 238, p. 351-352 (p. 60 pour les comparaisons).

73. Voir par exemple CESSAC s.d., article « Savennes ».

74. DEVAUGES 1988, n° 272, p. 187.

75. Voir *supra*, l'exemplaire du Theil.

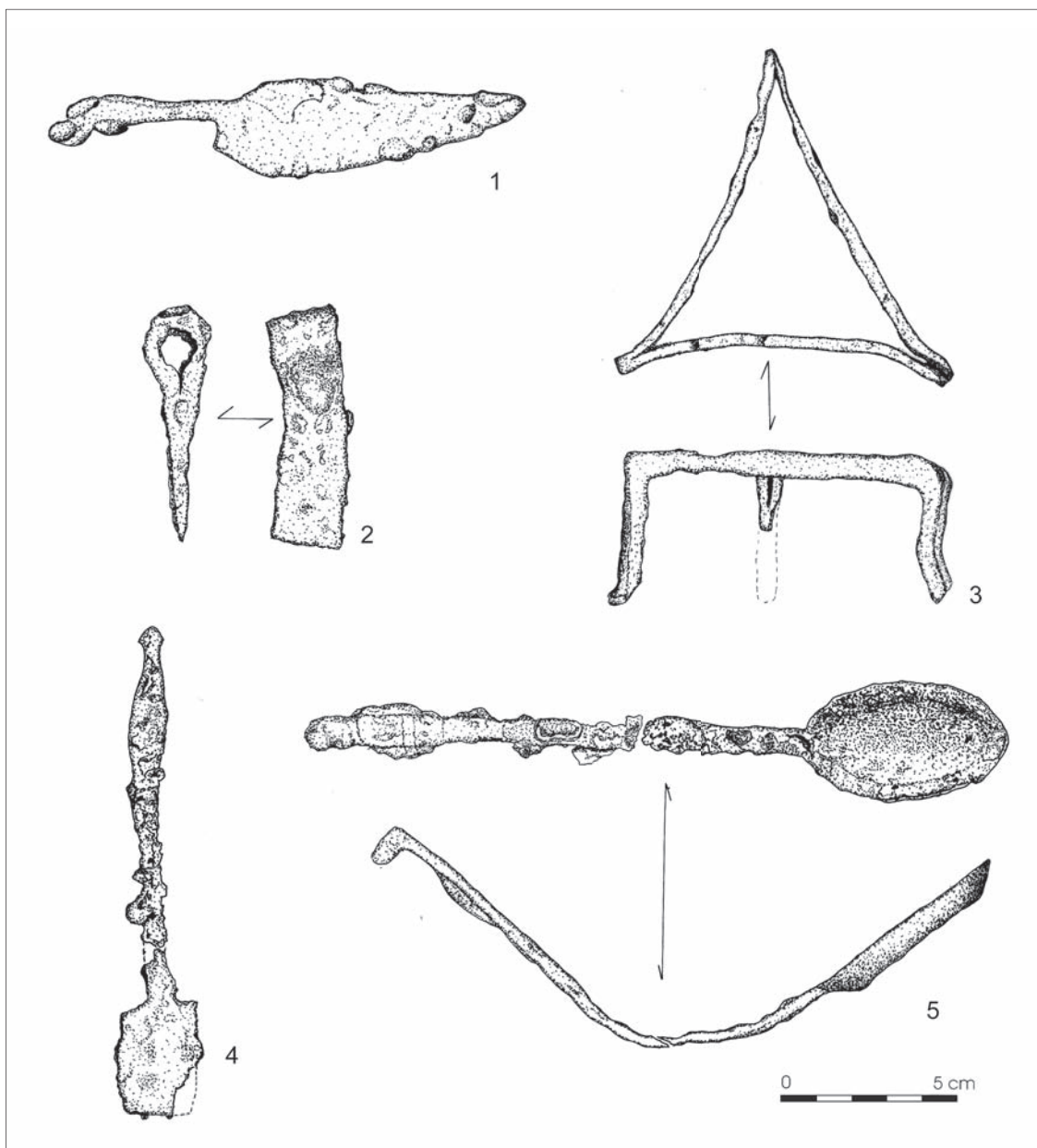


FIG. 12. – Le mobilier métallique de Lavaud (dessin: G. Lintz).

sépultures de Pontarion dans la seconde moitié du II^e siècle⁷⁶;

— une assiette aux parois obliques en pâte rouge brique grossière (diam. : 15 cm);

— deux assiettes en pâte orangée revêtue d'une couverte brun-rouge (diam. : 15 et 12 cm). De telles assiettes sont également fréquentes à Pontarion⁷⁷;

— un fragment de tasse légèrement tronconi-

que en céramique très grossière, non tournée, de couleur brique;

— deux pieds de tripodes appartenant à des vases différents, en pâte jaune avec une couverte brun-rouge;

— un fond et un gros tesson de bouteille avec départ de l'anse en pâte noire à cœur, jaune paille en surface;

76. LINTZ 1981, p. 94-96.

77. *Ibid.*, formes A 6, A 7 et A 8, p. 90.

— un fond de vase à panse sphéroïde en pâte grise, grossière.

La céramique brisée sur le bûcher comportait donc, au minimum, deux tasses en céramique sigillée et une dizaine de récipients en céramique commune. Il est toutefois certain qu'une partie seulement de ces objets nous est parvenue. À ces tessons, il convient d'ajouter quelques fragments de verre fondu.

L'étude de cette sépulture permet de préciser qu'il s'agit d'une tombe féminine caractérisée à la fois par la présence d'épingles à cheveux et par les offrandes métalliques. Les épingles brûlées sur le bûcher funèbre servaient probablement à maintenir la coiffure de la défunte. Les offrandes métalliques miniaturisées représentent des objets qui ont tous un rapport avec le foyer et la cuisine. Cet ensemble est à rapprocher d'une sépulture en coffre funéraire avec urne en verre découverte à Pontarion dans laquelle les offrandes métalliques miniaturisées groupées entre l'urne et la paroi du réceptacle se rapportent également au foyer et à la cuisine: pelle de foyer, grill, trépied, chaudron, poêle à frire, couteau, hache⁷⁸. Les ossements d'oiseaux associés aux ossements humains traduisent la présence d'offrandes alimentaires brûlées sur le bûcher⁷⁹.

Les tessons recueillis dans le résidu de la crémation appartiennent à un minimum de douze récipients représentés chacun par deux ou trois tessons. L'inventeur nous a précisé que tous les tessons avaient bien été recueillis. Cela permet d'affirmer que la plus grande partie des restes du bûcher n'a pas été déposée dans la tombe, ce que confirme la faible quantité de charbons et de cendres retrouvés dans la fosse. Il est alors permis de s'interroger sur la nature de ce dépôt:

la présence de ces tessons est-elle due au hasard ou, au contraire, a-t-elle fait l'objet d'un choix? La douzaine de formes identifiables sur une trentaine de tessons recueillis traduiraient plutôt un choix car ces derniers ne sont pas de grandes dimensions. À Bessines-sur-Gartempe, la fragmentation moyenne des récipients, calculée sur le nombre de tessons enregistrés en fouille, est de 13 par récipient. À Pontarion⁸⁰ ou à Louroux⁸¹, la fragmentation des céramiques est aussi importante. Il est également intéressant de constater que l'étanchéité du dépôt funéraire a été recherchée par un joint en mortier de tuileau.

Les quelques tessons de céramique fournissent les seuls indices chronologiques. Les assiettes à revêtement interne et les bols à collerette figurent dans des sépultures de la seconde moitié du II^e siècle tant à Concèze⁸² qu'à Pontarion⁸³. La tombe des Pelades doit dater de cette même période, et plus précisément du dernier tiers du II^e siècle.

Conclusion

La commune de Saint-Martin-Sainte-Catherine a livré quatre petites nécropoles rurales dont les urnes cinéraires et le mobilier traduisent une certaine richesse. Deux d'entre elles témoignent d'une activité de chasse par la présence de coutelas, miniaturisés ou non, caractéristiques de cette activité. La présence de trois urnes en verre confirme l'aisance des propriétaires des domaines agricoles concernés. À titre de comparaison, la nécropole de Pontarion n'a livré qu'une seule urne en verre et aucune arme de chasse sur les trois cents sépultures fouillées. Cette différence atteste bien que les habitants de ce petit *vicus* vivaient plus modestement que ces propriétaires ruraux.

78. *Ibid.*, sépulture 68, p. 277-279.

79. Depuis une vingtaine d'années, la fouille méticuleuse de sépultures montre que ces offrandes animales ou végétales se retrouvent dans de très nombreuses sépultures: MARINVAL 1993, p. 45-65; MARTIN 2001, p. 179-189.

80. LINTZ 1981, fig. 53 p. 50.

81. DUSSOT 1987, fig. 25, p. 16.

82. Voir en particulier la sépulture 5: LINTZ et ROUMIER 1982, p. 69-73.

83. LINTZ 2001, assiettes A 5 et A 8, p. 90, et les petits bols à collerette, p. 94-95.

ABRÉVIATIONS

- BSAHL* = *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*
 c. = commune
MSSNAC = *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*
RACF = *Revue archéologique du Centre de la France*
RCRF = *Rei Cretariae Romanae Fautorum*
TAL = *Travaux d'archéologie limousine*

BIBLIOGRAPHIE

- BÉMONT 1977**: Colette BÉMONT, *Moules de gobelets ornés de la Gaule centrale au musée des Antiquités nationales*, suppl. n° 33 à *Gallia*.
- BET et GRAS 1999**: Philippe BET et Daniel GRAS, « Parois fines engobées et céramique métallescente de Lezoux », *RCRF, acta supplementum 8, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve*, Oxford, p. 13-38.
- BOÛARD 1966**: Michel de BOÛARD, « Informations archéologiques », *Gallia*, fasc. 2, p. 259.
- CESSAC s.d.**: Pierre de CESSAC, *Dictionnaire manuscrit*, document consultable aux Archives départementales de la Creuse, s.d.
- CHABROUX et PERRIER 1976**: Roger CHABROUX et Jean PERRIER, « Sépulture gallo-romaine de Laville-michel, c. de Bessines-sur-Gartempe », *BSAHL*, t. CIII, p. 12-14.
- DÉCHELETTE 1904**: Joseph DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris.
- DEVAUGES 1988**: Jean-Bernard DEVAUGES, *Entrains gallo-romain*, éd. Groupe de recherches archéologiques d'Entrains (Nièvre).
- DUSSOT 1987**: Dominique DUSSOT, « La nécropole gallo-romaine de Louroux, c. de Saint-Priest (Creuse) », *Aquitania*, t. 5, p. 3-34.
- HALBOUT et alii 1987**: Patrick HALBOUT, Christian PILET et Catherine VAUDOUR, *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie* (Cahier des Annales de Normandie n° 20).
- HOFMANN s.d.**: Bernard HOFMANN, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, éd. Touring-Club de France (notice technique n° 21).
- ISINGS 1957**: C. ISINGS, *Roman glass from dated finds*, Groningen/Djakarta.
- JANICAUD 1930**: Georges JANICAUD, « Mélange archéologique, période gallo-romaine VII, sépultures », *MSSNAC*, t. XXIV, fasc. 5, p. 645-647.
- JANICAUD 1942**: Georges JANICAUD, « Mélanges archéologiques (9^e série) », *MSSNAC*, t. XXVIII, 2^e fasc., p. 241-271.
- LINTZ et ROUMIER 1982**: Guy LINTZ et Georges ROUMIER, « La nécropole gallo-romaine de Concèze », *TAL*, vol. 2, p. 59-86.
- LINTZ 1985**: G. LINTZ, « La période gallo-romaine », *Études archéologiques: Crozant, Creuse* (Documents d'archéologie Creusoise 1), p. 137-148.
- LINTZ 1987**: G. LINTZ, « Les objets domestiques métalliques dans les sépultures gallo-romaines de la Creuse », *Études creusoises*, t. VIII, p. 20-23.
- LINTZ et VUAILLAT 1988**: G. LINTZ et Dominique VUAILLAT, « Les poignards et les coutelas dans les sépultures gallo-romaines du Limousin », *Gallia*, t. 45, p. 165-188.
- LINTZ 1991**: G. LINTZ, « Les sépultures gallo-romaines des Ribières (c. de Bessines, Haute-Vienne) », *TAL*, vol. 11, p. 65-89.
- LINTZ 2001**: G. LINTZ, *La nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse)* (Association des publications chauvinoises, mémoire XX).
- LINTZ 2004**: G. LINTZ, « La chasse en Limousin d'après les sépultures antiques », *Caesarodunum*, XXXVII-XXXIII, p. 331-342.
- LOMBARD 1980**: Roland LOMBARD, « Notes d'archéologie corrézienne », *RACF*, n°s 73-76, p. 35-39.
- MARINVAL 1993**: Philippe MARINVAL, « Étude carpologique d'offrandes alimentaires végétales dans les sépultures gallo-romaines: réflexions préliminaires », *RACF*, 6^e suppl., p. 45-65.

- MARTIN 2001**: Hélène MARTIN, « Les restes d'ossements animaux recueillis dans les sépultures à incinération du site gallo-romain de Pontarion (Creuse) », in LINTZ 2001, p. 179-189.
- MATTINGLY et SYDENHAM 1923**: H. MATTINGLY et E.-A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, Londres, 9 vol.
- MONTAIGU 1967**: ... MONTAIGU, « Communication », *MSSNAC*, t. 36, 2^e fasc., p. XXXIX-XXXX.
- MORIN-JEAN 1913**: ... MORIN-JEAN, *La verrerie en Gaule sous l'Empire romain. Essai de chronologie et de morphologie*, Paris.
- OSWALD et PRYCE 1920**: F. OSWALD et T.-D. PRYCE, *An introduction to the Study of terra sigillata*, Londres.
- OSWALD 1931**: F. OSWALD, *Index of potters' stamps on terra sigillata*, Londres.
- OSWALD 1936**: F. OSWALD, *Index of figures types on terra sigillata*, Londres.
- PERRIER 1952**: Jean PERRIER, « Les établissements gallo-romains de Chez-Roger, c. de Saint-Priest-Sous-Aixe (Haute-Vienne). Premières campagnes de fouilles », *BSAHL*, t. LXXXIV, p. 35-42.
- PONCET 1967**: J. PONCET, « Fours de potiers gallo-romains de Roanne (Loire) », *RACF*, t. VI, fasc. 2, p. 132-144.
- ROGERS 1974**: G.-B. ROGERS, *Poteries sigillée de la Gaule centrale*. « I. — Motifs non figurés », suppl. n° 28 à *Gallia*.
- ROGERS 1999**: G.-B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule Centrale*. « II. — Les potiers », éd. Site (hors série n° 40), 2 vol.
- SIMPSON 1954**: Grace SIMPSON, « Metallic black slip vases from Central Gaul with applied and moulded decoration », *The Antiquaries Journal*, vol. XXXVII, 29-42.
- SIMPSON 1973**: Grace SIMPSON, « More black slip vases from Central Gaul with applied moulded decoration in Britain », *The Antiquaries Journal*, vol. LII, p. 42-51.
- STANFIELD et SIMPSON 1990**: J.-A. STANFIELD et G. SIMPSON, « Les potiers de la Gaule Centrale », *Revue archéologique Sites* (hors série n° 37).

